

FORMATION

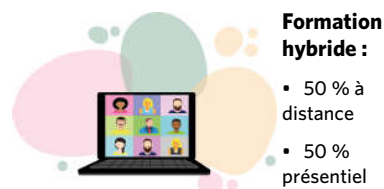
LE COMMISSIONING

LA MÉTHODE DE RÉFÉRENCE

POUR ASSURER UNE MISE EN SERVICE CONFORME AUX OBJECTIFS DU PROJET

UNE SESSION PRÉVUE EN 2022

16 & 23 NOVEMBRE + 2 DÉCEMBRE



CONTEXTE

La mission de commissionnement consiste à proposer un cadre d'organisation standardisé, basé sur les méthodes de management de la qualité, durant les étapes de conception, construction et mise en service d'un bâtiment neuf ou en rénovation, y compris lors de la 1^{ère} année de service.

Ce cadre permet de garantir que la réalisation du projet sera conforme aux objectifs de performance et de qualité demandés par le maître d'ouvrage, et cela dans tous les domaines :

- En matière de fonctionnement : consommation énergétique, consommation d'eau, pérennité des installations, en limitant les fonctionnements anormaux,
- Lors de la prise en charge du bâtiment par l'exploitant et en optimisant les opérations d'entretien et de maintenance,
- En matière d'optimisation des coûts globaux d'exploitation,
- En matière de qualité de l'environnement intérieur : confort (thermique, visuel, acoustique), qualité de l'air, en adéquation avec les usages,
- Et même de plus en plus pour la réalisation de certains éléments du gros-oeuvre...

Ce module permet de former des agents de commissionnement pour définir et diriger ce processus dans le respect des critères du développement durable et plus particulièrement des critères environnementaux prévus dans les référentiels BREEAM, HQE et BDM.

OBJECTIFS

- Connaître les étapes de la démarche et le rôle de l'agent de commissionnement.
- Pouvoir intégrer la démarche de commissionnement à ses projets de bâti.
- Maîtriser des techniques de commissionnement pour assurer une passation complète entre installateur et exploitant.

Au terme de cette formation le stagiaire devra :

- Utiliser les outils adéquates permettant de prendre en charge la planification et la gestion du commissionnement sur toutes les phases de la construction,
- Favoriser la communication entre les différents membres du projet afin d'identifier les problèmes et de les résoudre de manière collective et systématique,
- Veiller au respect des objectifs de performance décrits dans les marchés.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences. Des commissionnements de bâtiments neufs et existants seront présentés, étudiés et commentés.
- Échanges avec et entre les stagiaires.
- Exercices pratiques en petits groupes de travail organisés et accompagnés pour permettre une prise en main des outils et méthodologies proposées.

N.B.: Un ordinateur portable avec Excel (vers. 2007 minimum) est nécessaire.

Intervenants

Alois MALLET, Ingénieur, Chargé de commissionnement, Village des Jeux Olympiques Paris 2024.

Public

Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment

Prérequis

Expérience dans le domaine de la construction et de la gestion de projet en phase conception ou chantier.

Durée et horaires

Deux demi-journée en distanciel :

- mercredi **16 nov.**: 9h-12h

- mercredi **23 nov.**: 9h-12h

Une journée le vendredi **2 décembre** en présentiel (9h-12h30 et 14h-17h30) dans les locaux d'EnvirobotBDM, 32 Rue de Crimée, à Marseille (3^{ème} arr.).

Effectif : 5-10 personnes.

Validation

A l'issue d'un Questionnaire d'évaluation des acquis final, il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

840 € nets de taxe pour les adhérents.

990 € nets de taxes pour les non-adhérents d'EnvirobotBDM.

Informations : 04 95 043 044

www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

PROGRAMME

LE COMMISSIONING

JOUR 1 - MATINÉE DU 16 NOVEMBRE (À DISTANCE)

- Introduction au commissionnement

1- BÂTIMENTS NEUFS

- La démarche en construction neuve
- L'équipe de commissionnement
- Échanges et études de cas

2- LES OUTILS

- Livrables
- Ressources
- Échanges et exercices pratiques

JOUR 2 - MATINÉE DU 23 NOVEMBRE (À DISTANCE)

3- RETOUR SUR L'EXERCICE ET ÉCHANGES

4- BÂTIMENTS EXISTANTS

- La Démarche déclinée en exploitation
- L'équipe de commissionnement
- Études de cas, exercices pratiques et échanges

JOUR 3 - LE 2 DÉCEMBRE (À MARSEILLE)

5- CORRECTION DE L'EXERCICE ET DISCUSSION

6- CONTRÔLE DE LA PERFORMANCE

- Mesures et Vérification
- Contrôle continu
- Coût global
- Études de cas, exercices pratiques et échanges

7- LE COMMISSIONNEMENT DANS LES LABELS ET CERTIFICATIONS

- BREEAM
- HQE
- Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM)

8- CAS PARTICULIERS

- Commissionnement des GTB
- Commissionnement des systèmes de ventilation
- Autre sujet plébiscité par les stagiaires

9- ÉCHANGES

- Le commissionnement dans vos métiers
- Questions / synthèse

Quizz d'évaluation

NB : Veuillez noter que le déroulement est susceptible d'évoluer en fonction des améliorations pédagogiques de l'intervenant. Une version finale vous sera transmise en

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations: 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?

ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

